



Physio-Géo

Géographie physique et environnement

Volume 14 | 2019

Spécial 2019

Les risques sont-ils des patrimoines ? Réflexions heuristiques, géohistoriques et opérationnelles

Are risks being patrimonies? Heuristic, geohistoric and operational reflections

Alexis Metzger, Brice Gruet, Gisèle Lila Miyagou et Philippe Valette



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/physio-geo/9276>

ISBN : 978-2-8218-0427-2

ISSN : 1958-573X

Éditeur

Claude Martin

Édition imprimée

Pagination : 201-225

Référence électronique

Alexis Metzger, Brice Gruet, Gisèle Lila Miyagou et Philippe Valette, « Les risques sont-ils des patrimoines ? Réflexions heuristiques, géohistoriques et opérationnelles », *Physio-Géo* [En ligne], Volume 14 | 2019, mis en ligne le 04 décembre 2019, consulté le 04 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/physio-geo/9276>



Les contenus de *Physio-Géo - Géographie Physique et Environnement* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

LES RISQUES SONT-ILS DES PATRIMOINES ? RÉFLEXIONS HEURISTIQUES, GÉOHISTORIQUES ET OPÉRATIONNELLES

Alexis METZGER⁽¹⁾, **Brice GRUET**⁽²⁾,
Gisèle LILA MIYAGOU⁽³⁾ et **Philippe VALETTE**⁽⁴⁾

- (1) : ENS – CERES (Centre de Formation sur l'Environnement et la Société), 24 rue Lhomond, 75 005 PARIS et Université de Lausanne, IGD, Moulines bâtiment Géopolis, 1015 LAUSANNE, SUISSE.
Courriel : alexis.metzger@unil.ch
- (2) : Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (LAVUE – UMR CNRS 7218) ; CeTHIS (Centre Tourangeau d'Histoire et d'Études des Sources) ; Université Paris-Est – INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation).
Courriel : brice.gruet@u-pec.fr
- (3) : Laboratoire Territoires Villes Environnement et Société (TVES EA 4477), Université Lille Nord France. UFR de Géographie et Aménagement. avenue Paul Langevin. 59655 VILLENEUVE d'ASCQ cedex.
Courriel : miyagou@yahoo.fr
- (4) : Département de Géographie, Aménagement et Environnement, Laboratoire GEODE -UMR 5602 CNRS, 5 allées Antonio Machado, 31058 TOULOUSE cedex 9.
Courriel : philippe.valette@univ-tlse2.fr

RÉSUMÉ : Cet article montre que les risques environnementaux peuvent être interrogés comme des formes de patrimoine. Les cultures matérielles et immatérielles du patrimoine sont, en effet, liées à des risques qui sont des composantes territoriales. L'article établit que l'ambivalence géohistorique des risques (représentés positivement ou négativement) va de pair avec leur potentielle patrimonialisation. Il s'intéresse ensuite à deux concepts – la mémoire du risque et la culture du risque – qui peuvent être interrogés sous le prisme du patrimoine. Patrimonialiser les risques permet alors de tendre vers un meilleur "vivre avec" le risque, ce qui sera discuté à la lumière de deux études de cas en France et en Italie.

MOTS-CLÉS : risques, patrimoine, environnement, géohistoire, mémoire, culture.

ABSTRACT : **Are risks being patrimonies? Heuristic, geohistoric and operational reflections**

This paper shows that environmental risks can be understood as forms of heritages. Indeed, both material and intangible heritage cultures are linked to risks which are territorial components. We study how it can be possible to conceive risks as heritage. The paper demonstrates that the geohistorical ambivalence of risks (positively or negatively perceived) goes hand in hand with their potential heritage. It is then interested in two concepts – the memory of risk and the culture of risk – which can be questioned under the heritage lens. Finally, patrimonializing the risks allows to aim for a better "living with" the risk, which will be discussed in the light of two case studies in France and Italy.

KEYWORDS : risks, heritage, environment, geohistory, memory, culture.

I - INTRODUCTION

Le patrimoine est aujourd'hui un angle d'approche privilégié pour caractériser certains objets matériels et immatériels des territoires. Plusieurs auteurs soulignent que ce terme est de

plus en plus employé, à l'instar de N. HEINICH (2009) et F. HARTOG (2015). La première évoque l'"*inflation tous azimuts du corpus patrimonial*" (p. 21), tandis que le second explique que "*le patrimoine s'est imposé comme la catégorie dominante, englobante, sinon dévorante, en tout cas évidente de la vie culturelle et des politiques publiques*" (p. 203). Nous reprendrons dans cet article la définition du patrimoine telle qu'elle a été formulée par O. LAZZAROTTI (2013, p. 692-693), c'est-à-dire "*un ensemble d'attributs, représentations et pratiques fixé sur un objet non contemporain dont est décrété collectivement l'importance présente intrinsèque et extrinsèque qui exige qu'on le conserve et le transmette*".

Cet élargissement sémantique du concept de "patrimoine" a été abordé concernant les reliefs (D. SELIER et C. PORTAL, 2018). Quelques auteurs étudient plus particulièrement les notions de mémoire des risques naturels dans l'optique de leur patrimonialisation. Par exemple, la patrimonialisation de la mémoire des inondations est en discussion dans le bassin du Ter, en Catalogne, depuis 2006 (A. RIBAS PALOM, 2008, p. 66). Nous retiendrons la définition de E. FAGNONI (2013, p. 119), indiquant que la patrimonialisation est "*la reconnaissance et la mise en valeur d'édifices, d'espaces hérités, d'objets et de pratiques*". Dans la thèse de S. DURAND (2014), il est question de transmission de la mémoire et de "*circulations discursives de l'inondation*", mais l'auteure se refuse à "*poser la question directement en termes de mémoire ou de transmission d'un patrimoine historique commun*" (p. 328). On peut également lire dans la thèse de C. LABEUR sur les inondations du Bas-Rhône entre 1755 et 2003 (2011, p. 81) que "*le risque s'inscrit [...] dans les patrimoines naturel et culturel de cette région, structurant les sociétés autour de la prévision, de la prévention et de la gestion d'un risque latent et de ses épisodes de concrétisation, les catastrophes*". Néanmoins l'auteure ne revient pas sur le concept de patrimoine dans son travail.

Dans tous les cas, nous pensons qu'aborder les risques naturels dans une perspective patrimoniale mérite réflexion. Une première tentative de rapprochement entre ces deux concepts a été esquissée en prenant en compte uniquement les inondations, en étudiant différents territoires autour de la Loire, la Garonne, le Gers, le Rhin, le Tibre, le Brahmapoutre et la rivière des Outaouais au Canada à différentes périodes (A. METZGER et J. LINTON, 2018). Certains enjeux heuristiques et opérationnels sont clairement apparus dans cette publication, et il s'agit à présent de les développer en nous demandant si tous les risques naturels peuvent être considérés comme des formes de patrimoine. Dans quelle mesure est-il possible de patrimonialiser les risques ? Quels sens, si tant est qu'il y en ait un, cela procure-t-il ? Si oui, est-ce souhaitable ? Selon quelles modalités ?

Les travaux sur les risques naturels se sont beaucoup développés dans la littérature géographique depuis une vingtaine d'années. Ils ont également été abordés par la géohistoire, définie et discutée dans l'introduction de ce dossier, afin, par exemple, de rendre compte de trajectoires de vulnérabilités (*in* P. VALETTE et J.M. CAROZZA, 2019). Pensés comme des objets hybrides, à l'interface de la Nature et de la Société, les risques sont l'expression d'un danger dans une société exposée (V. NOVEMBER, 2005). Autour du concept de risque gravitent d'autres termes, comme celui d'aléa, de vulnérabilité, d'exposition, de résilience, ou de catastrophe. V. DUVAT et A. MAGNAN (2014) montrent bien comment des facteurs de vulnérabilité aux aléas interagissent pour constituer le système du risque. Soulignons que la patrimonialisation des catastrophes a déjà été questionnée par les géographes qui se demandent s'il est pertinent de détruire, reconstruire ou conserver des ruines (V. VESCHAMBRE, 2008 ; A. LEBLANC, 2010). Nous n'évoquerons pas non plus, dans cet article, la patrimonialisation des moyens matériels pour se protéger des risques ou les rappeler dans l'espace public (digues anciennes, paravalanches, repères de crue...), qui ont déjà été étudiés (M. BARRUE-PASTOR et M. BARRUE, 1998 ; P. VALETTE, 2011 ; A. METZGER *et al.*, 2018).

L'article propose de mener la réflexion en étoffant tout d'abord la base théorique. En premier lieu, sans chercher à faire un état de l'art des notions de risque et de patrimoine, il s'agit plutôt de mobiliser des travaux qui montrent que ce lien est avéré. Nous discuterons ensuite de cette possible patrimonialisation des risques au regard de deux notions qui peuvent faire écho, voire être redondantes sous certains aspects, la mémoire des risques et la culture du risque. Cette discussion nous amènera à interroger, dans une troisième partie, la territorialisation des risques-patrimoines. Enfin, nous verrons pourquoi une conception patrimoniale des risques peut être utile pour les gestionnaires.

En appelant une réflexion au plan théorique et utile par les enjeux opérationnels (en termes de gestion des risques) qui la sous-tendent, cet article a l'ambition de creuser une piste de recherche jusqu'alors très peu explorée. Le sujet étant particulièrement complexe eu égard à la masse de littérature scientifique existante et à la complexité de chacune des notions que l'article ambitionne de rapprocher, nous proposerons également deux études de cas pour voir comment cette conception des risques patrimoniaux est territorialisée.

II - L'AMBIVALENCE DES RISQUES AU PRISME DES CATÉGORIES DE PATRIMOINES

Le caractère polysémique du concept de risque a largement été abordé en géographie. Cette partie livre au préalable des éléments de réponse quant aux interrogations sur les valeurs que revêtent les termes de risque et de patrimoine dans les représentations sociales. Elle présente ensuite le rôle primordial de l'art dans la patrimonialisation du risque et dans sa connaissance, avant d'évoquer les éléments de classification du patrimoine matériel et immatériel.

1) Le risque : un objet patrimonial polymorphe aux valeurs contradictoires

De prime abord, établir le lien entre risque et patrimoine est un exercice difficile, dans la mesure où le patrimoine est porté par des valeurs positives alors que les risques sont plutôt associés à des valeurs négatives (destructions, catastrophes...). Un rapport de l'UNESCO (2010) montrait par exemple que la réserve de papillons monarques au Mexique (= patrimoine), ayant une "valeur universelle", peut être menacée par des incendies de forêt (= risque) qui affecteraient la voie de migration de millions de ces insectes. Ici, le même élément naturel (le biome forêt) est à la fois réserve de patrimoine et objet de menace par un risque d'incendie de forêt. Dans les représentations mentales, cette segmentation entre valeurs positives (ici patrimoniales) et négatives (sources de danger) est patente. C'est ce que dit peu ou prou S. DOURNEL (2016, non paginé) en prenant l'exemple de la Loire, qu'il qualifie d'"*objet patrimonial convoité*". Mais la Loire est "*également facteur de danger au regard de ses crues majeures potentielles*". Puis, plus loin, il évoque l'idée selon laquelle "*un profond déséquilibre apparaît en matière de représentation de la Loire entre, d'un côté, la forte reconnaissance de ses valeurs patrimoniales naturelles et culturelles et, de l'autre, une certaine méconnaissance de ses inondations, attestant d'une absence de culture du risque*". Il y a donc d'un côté la Loire vue comme un patrimoine et d'un autre la Loire vue comme un risque.

Néanmoins les risques ne sont pas perçus unilatéralement de façon négative. Comme le souligne N. MESCHINET de RICHEMOND (2016), le terme de risque avait une connotation positive – selon les cas – jusqu'au XIX^{ème} siècle. Il s'est en effet disjoint de celui de fortune,

qui a pris, lui, un sens nettement positif. Si cette ambivalence est manifeste historiquement, elle l'est aussi spatialement. En effet, la perception du risque est dépendante de cultures, voire de contextes, plus ou moins à même de rendre "signifiant" un risque. En effet, "*le risque est affaire de culture et de visions du monde : ainsi chaque forme de vie sociale choisit les risques qu'elle doit affronter et qui reflètent un ensemble de valeurs économiques politiques et morales qu'elle souhaite défendre*" (S. BRETESCHÉ et A. GHERARDI, 2018, non paginé). Dans le cas des risques naturels, ce n'est pas tout à fait le cas puisque les aléas ne peuvent être "choisis" par les formes de vie sociale.

2) Le risque oscillant entre beauté et terreur dans les représentations

Cette ambivalence des risques, perçus tantôt négativement tantôt positivement, s'observe à la lumière des émotions et des représentations qu'ils peuvent susciter. Les médias et les images plus anciennes mettent souvent en avant ces spectacles de la nature. Les peintres l'ont bien montré, comme TURNER, attaché au mât d'un bateau en pleine tempête pour s'imprégner des éléments avant de peindre la *Tempête de neige* (1842, Tate Britain, Londres). Il avait exposé cette peinture à la Royal Academy sous le titre : Tempête de neige. Un vapeur, au large de l'entrée d'un port, faisant des signaux en eau peu profonde et avançant à la sonde. L'auteur était dans cette tempête la nuit où l'*Ariel* quitta Harwich. Le peintre américain A. HOGUE a quant à lui représenté la sécheresse lors du Dust Bowl des années 1930 aux États-Unis. Il disait alors "I did them because to me, aside from the tragedy of the situation, the effects were beautiful, beautiful in a terrifying way" (*in* M. TABEAUD et A. METZGER, 2017, p. 104). Ces quelques appréciations des risques correspondent bien à l'un des critères du patrimoine, qui est sa beauté. Pensons encore à ce témoignage à la vue d'une avalanche en 1942 dans les Alpes vaudoises aux Diablerets (*in* P. SCHOENEICH et M.C. BUSSET-HENCHOZ, 1998, p. 169) : "*On l'a vue partir de tout en haut et il semblait que cela nous arrivait dessus [...] elle était énorme, je croyais qu'on était foutus (rires). On a alors pris nos jambes à notre cou comme on dit [...] cela a mis 20 minutes environ à revenir jour, mais c'était impressionnant, nom de bleu, elle était belle, il aurait fallu regarder, mais quand on l'a vue partir depuis le milieu des Diablerets, on a compris...*".

Cette sensibilité esthétique alliant beauté et terreur dans une forme de contemplation originale se rattache nettement à la théorie du sublime formalisée par Emmanuel KANT à la fin du XVIII^{ème} siècle dans sa *Critique de la faculté de juger*, parue en 1790. Il s'agit donc d'un courant ancien qui prenait en compte la beauté grandiose de la nature et de ses manifestations, mais aussi la faculté des hommes à observer, comprendre et être subjugués par l'immensité du spectacle du monde, y compris lorsqu'il peut susciter du danger. La nouveauté, dans le cas du patrimoine, serait d'identifier comme tel l'"objet" sur lequel se base le risque pour en tirer une satisfaction esthétique. N. HEINICH (2009, p. 242) parle, en effet, d'une esthétisation de l'objet patrimonial, détaché du monde ordinaire, perçu comme beau par les spectateurs. C'est aussi la recherche du spectaculaire qui anime les spectateurs, et il n'est pas forcément esthétique.

Mais cette représentation dépend du contexte social dans lequel les risques se placent : dans le cas des éruptions volcaniques, il faut des observateurs suffisamment proches du phénomène pour pouvoir en rendre compte, par écrit ou par des images. Il faut aussi un contexte institutionnel ou étatique capable de relayer ces témoignages ou, en tout cas, de les accueillir. Cela peut susciter un public friand de sensations fortes, désireux de se procurer des "souvenirs" de ces épisodes (A. SOLOMON-GADEAU, 2010 *). La cour de Naples en était un bon exemple, qui a permis à un peintre comme P.J. VOLAIRE de faire de la peinture de volcan

un genre à part entière, le vésuvisme. C'est peut-être aussi la rupture avec le quotidien, avec un certain ordre établi, qui permet au risque d'être esthétisé et d'avoir une valeur paysagère... ce que notait R. BARTHES dans *Mythologies* (1957, p. 68) : "la crue n'a pas seulement choisi et dépaycé certains objets, elle a bouleversé la cénesthésie même du paysage, l'organisation ancestrale des horizons".

* : voir aussi le site www.studio-photo-numerique.com/ouragans-tsunamis-comment-reussir-vos-photos-de-la-fin-du-monde/ et, par exemple, celui de ce chasseur d'images de risques <https://www.jimreedphoto.com/p340988813>.

Le risque, lorsqu'il se réalise, peut donc bien être approché *via* la catégorie du sublime. Il se trouve ainsi paré de valeurs qui oscillent entre la terreur et la fascination. Cela pose aussi la question de la substitution du risque au profit d'objets capables de le représenter ou de l'évoquer, comme une peinture, un dessin ou une œuvre littéraire, telle cette nouvelle de É. ZOLA sur l'inondation de la Garonne (parue en 1885, réédition en 2015). Largement diffusés, ces objets matériels et immatériels, qui transmettent une esthétique, un imaginaire et une connaissance du risque, peuvent être considérés comme un patrimoine, qui doit être ici conceptualisé

3) Le patrimoine au carrefour du matériel et de l'immatériel

A. RIEGL (1903) a, parmi les premiers, décrit les conditions d'émergence et la logique de la patrimonialisation à travers les monuments. Il énonce trois critères pour circonscrire ce qu'est le "monument" : la valeur d'ancienneté, la valeur historique et la valeur commémorative. Tandis qu'il avait proposé ces critères dans le contexte de l'analyse de ce qu'il dénommait le "culte des monuments", soit dans les recherches liées à l'histoire du bâti et de ses représentations, ces trois critères demeurent parfaitement pertinents et valables dans le domaine pourtant beaucoup plus mouvant des risques. Ce "culte moderne des monuments" est, à son sens, dû à la perte de ce qui faisait leur intégrité. Cela ouvre d'intéressantes perspectives avec les risques. En effet, si les risques semblent difficiles à saisir en tant qu'objet patrimonial premier, les stigmates et les ruines laissés par l'expression de ces risques fait depuis longtemps l'objet d'une certaine forme de patrimonialisation, formalisée sous le registre de la méditation, ou, à tout le moins, de l'interpellation. Méditation, car le risque monumentalise incite à la méditation sur la finitude des civilisations, comme le faisait le monument antique, notamment ruiné, surtout dans la perspective romantique et post-romantique. Quant à l'interpellation, elle renvoie au contexte très précis du culte des morts dans la Rome antique : les tombeaux étant placés le long des routes principales, les formules inscrites sur les monuments funéraires interpellaient littéralement les passants et les voyageurs, pour leur rappeler, souvent, la brièveté et la précarité de la vie humaine en même temps que le souvenir du nom du défunt. C'est toute cette culture, basée sur une lecture antiquisante de l'histoire, qui est ainsi remobilisée dans le contexte des risques. Les risques touchent ainsi à l'affect, aux sensations, aux émotions des sinistrés, qui peuvent engendrer une sensation d'expérience vécue très forte, et former la base d'une conscience collective qui peut se structurer en patrimoine. On pourrait alors considérer que le risque premier est celui représenté par le passage du temps et son travail inexorable de destruction et d'oubli. C'est la fameuse figure de Chronos, qui dévore tout et ne laisse que des traces : *tempus edax*, le "temps dévorateur", lieu commun bien connu en littérature. De fait, les productions littéraires qui, depuis la Renaissance, reprennent ce thème de la ruine des civilisations, ont fourni une très riche matrice qui, même si celle-ci n'est pas directement connue, reste très présente, comme on l'a vu dans le cas de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris (2019). F. CHOAY (1999) a finement analysé les modalités de l'apparition de la notion de patrimoine

(plutôt architectural et urbain dans son étude) dans la France post-révolutionnaire, en insistant sur les dimensions imaginaires très fortes liées aux "objets" patrimonialisés et surtout au rapport très ambigu que le public pouvait entretenir avec ces objets. Si l'on prend en compte cette notion complémentaire de monument (que le patrimoine intègre généralement), on voit que celle-ci a l'avantage de rappeler d'autres notions qui peuvent disparaître ou s'estomper avec l'inflation du patrimoine. Le patrimoine insiste sur une filiation, une légitimité, tandis que le monument renvoie à une entité reconnaissable chargée de qualités transcendantes, parce qu'elles sont censées dépasser le débat et atteindre à l'universel, voire au spirituel, ou simplement éminentes si l'on considère l'acceptation sociale de ces jugements de valeur :

1/ "Avertit" (*monere*), fonction de témoignage essentielle. Cette fonction d'avertissement plonge ses racines dans la culture gréco-romaine. Elle prend ici un relief tout particulier puisque, en effet, le risque ou sa réalisation à travers l'aléa est bien, au sens premier du terme, un "monument", c'est-à-dire soit un avertissement de ce qui pourrait arriver de plus grave ou dangereux, soit une forme d'admonestation publique. Les monuments antiques avaient cette fonction d'admonestation, c'est-à-dire de "prévenir" au sens étymologique du terme (*admonere*) : soit de prévenir d'un événement passé qui doit rester présent et important dans les esprits, soit de prévenir de l'importance de cet événement pour la bonne marche future de la société concernée. Cette admonestation n'est donc pas intrinsèque à l'événement, elle est mise en avant par la collectivité, qui lui confère *a posteriori* une valeur d'exception capable de défier le temps. C'est donc un signal que la société s'envoie à elle-même à travers l'écoulement du temps et le risque d'oubli. Ce qui pose la question de la mémoire.

2/ (Ré)Active une mémoire ou des mémoires. Comme le dit A. RIEGL (1903, p. 35), "*un monument, au sens originel du terme, désigne une œuvre érigée avec l'intention précise de maintenir à jamais présents dans la conscience des générations futures des événements ou des faits humains particuliers (ou un ensemble des uns et des autres)*". L'enjeu de mémoire, ou commémoratif, y est essentiel. La question, dans le cas du risque, est de savoir ce qui peut devenir objet ou support de mémoire, matérielle ou immatérielle.

3/ Intègre un aspect dynamique, évolutif, et non pas stable, tout en étant pérenne (un paradoxe intéressant pour les risques). En effet, ce qui est rappelé à travers le risque monumentalisé peut être susceptible de survenir de nouveau. Cet aspect répétitif est une dimension majeure du risque, ou tout du moins de certains risques liés à de grands processus géophysiques.

Les critères immatériels donnés au patrimoine sont globalement plus récents et contribuent aux rééquilibrages des monuments patrimoniaux au niveau mondial, même si une majorité est classée avec des critères matériels. Les pays tels que la Chine, le Japon, l'Inde et la Corée possèdent le plus de "chefs d'œuvres" immatériels, car pour ces pays le classement peut reposer sur des principes différents du patrimoine culturel et naturel. Les pays africains y sont également beaucoup mieux représentés que pour le patrimoine matériel. Les critères immatériels participent à la valorisation des nouveaux enjeux, de l'ordre du sacré ou du symbolique, qui s'écartent alors d'une catégorie monumentale (F. ARGOUNES, 2007, p. 17). Le mont Fuji illustre parfaitement l'exemple d'un patrimoine à la fois sacré et symbolique. Sa forme majestueuse inspire le respect, l'admiration, mais également la crainte, en raison du mysticisme religieux et du danger qu'il représente, ce qui rejoint tout à fait les analyses précédentes. Cette montagne suscite une immense émotion esthétique, qui submerge de nombreux visiteurs. Les pèlerins sont bien conscients du danger que représente ce "démon et merveille", dont la fureur virtuelle est censée être calmée par des offrandes quotidiennes.

Certes, le terme de patrimoine lui-même possède une définition floue, au point que l'inflation mentionnée en introduction pourrait vider le concept de patrimoine de toute

substance. C'est ce que dit également N. MESCHINET de RICHEMOND (2018, p. 196) : "*la polysémie de la notion de patrimoine ne cesse de croître, au gré des élargissements successifs des champs d'application de la patrimonialisation, des évolutions des textes de référence et des politiques d'acteurs majeurs comme l'Unesco*". G. CHOUQUER (2008, p. 15) va plus loin en écrivant que l'"*on masque sous ces appellations commodes [dont le patrimoine] des réalités diversifiées, voire des disparités criantes*". Parmi ces réalités diverses, deux concepts sont sans doute les plus proches de celui de patrimoine lorsque l'on s'intéresse aux risques. Il s'agit à présent de voir en quoi la mémoire et la culture du risque, abondamment décrits dans la littérature, répètent, complètent ou contredisent la conception patrimoniale des risques. Cette stratification de notions voisines vise également à montrer ce que le patrimoine peut offrir de différent pour penser les risques naturels.

III - PATRIMOINE, MÉMOIRE ET/OU CULTURE DU RISQUE ?

Pour mieux appréhender les risques, un certain nombre de marqueurs sociaux sont souvent mesurés pour expliquer les comportements des différents acteurs. Cette partie propose d'étudier deux d'entre eux : la mémoire et la culture du risque, afin de savoir s'ils peuvent, dans certains cas, être considérés comme des formes de patrimoine.

1) La mémoire du risque peut-elle être un patrimoine ?

Les aléas ont certes une date (la crue de 1910, la sécheresse de 1976) mais ont parfois des noms, qui sont donnés aux cyclones (comme Irma, Hugo...) ou aux tempêtes (Xynthia...). Des noms peuvent aussi être attribués à certaines avalanches, non datées précisément, selon leurs caractéristiques matérielles et sonores, comme "la brailleuse" (*schreiendi*) en Suisse. Dans sa thèse sur les risques naturels dans le Somaliland, B. OMAR ALI (2018) propose un tableau des noms vernaculaires donnés aux sécheresses. L'auteur s'est appuyé sur des sources d'archives et des entretiens pour montrer leur inscription dans la mémoire des populations, rurales et parfois urbaines, selon certaines de leurs conséquences. Par exemple, en 1974, le Somaliland fut affecté par une grande sécheresse, qui fut l'une des pires catastrophes naturelles dans la région de l'IGAD. Elle est connue sous le nom de "*Daba dheer*", ce qui signifie "sans fin" ou "sans queue" (A. SAÏD CHIRÉ, 2001, cité par B. OMAR ALI, 2018, p. 304). Elle aurait fait plusieurs dizaines de milliers de morts et tué plusieurs millions de têtes de bétail, entraînant ainsi la ruine de milliers de cultivateurs et d'éleveurs dans la région (B. OMAR ALI, 2018). Ces noms correspondent donc à un rapport mémoriel à l'aléa sécheresse (déficit de précipitation), mais aussi aux enjeux et dégâts causés. Cette historicité et mémorisation du risque est-elle similaire à une patrimonialisation ?

Dans son enquête sur les inondations de Cuxac-d'Aude, J. LANGUMIER (2008, p. 17) se demande si la patrimonialisation de l'inondation permet la mémoire du risque. Mais il ne revient pas sur le terme de patrimoine au cours de sa réflexion. Les deux termes sont pourtant très liés. F. HARTOG (2015, p. 138) explique que la mémoire et le patrimoine sont les "*deux maîtres mots du moment, notions rectrices de notre espace public*".

Nombreux sont les travaux qui analysent la mémoire du risque. R. FAVIER et A.M. GRANET-ABISSET (2000) ont bien montré que les risques, événements possibles et attendus, étaient investis par une mémoire qui n'est jamais fidèle à l'évènement historique. Maurice HALBWACHS (1997) était aussi un des pionniers dans l'étude des mémoires et avait

montré comment la mémoire collective pouvait être conçue comme une reconstruction sociale du passé à travers le présent. Or ce qui est mémorisé est-il nécessairement patrimonialisé ?

Faire patrimoine, comme l'indique O. LAZZAROTTI (2013, en introduction), nécessite un certain consensus. Or la mémoire du risque n'est pas forcément partagée. M. CHALVET et C. CLAEYS (2011) observent ainsi que, dans le cas des inondations à Marseille depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, il s'agit plutôt d'agrégation de mémoires individuelles. Certains habitants ayant vécu les inondations corporellement, et donc très distinctement, elles proposent de parler de "mémoire incorporée" qui fait peu l'objet de transmissions interpersonnelles et intergénérationnelles. La mémoire des risques se différencie donc de la patrimonialisation des risques en ce sens qu'elle est fragmentée et pas forcément transmise.

La mémoire étant nécessairement une reconstruction du passé, elle ne peut être similaire au patrimoine, qui s'affiche comme plus "authentique". M. TADIÉ et J.Y. TADIÉ (2004, p. 15) évoquent une mémoire imaginative : *"nous reconstituons et transformons, insensiblement mais sans cesse, notre passé en fonction de notre personnalité présente et de notre projection vers l'avenir"*. Or le patrimoine appartient à l'ancien selon certains auteurs. D. FABRE (2000, p. 202) parle d'*"une sorte d'épiphanie du passé qui provoque chez les sujets modernes quelles que soient leur origine, leur formation, un trouble, une émotion, une fascination, un plaisir"*, alors que O. LAZZAROTTI (2011, p. 269) mentionne un *"appel au sol, comme valorisation de ce que l'on voit du lieu et que l'on pourrait considérer comme son paysage. [...] appel du passé, histoire unique du lieu, voire importance du lieu dans l'histoire"*. Certes, les risques relèvent aussi, par certains aspects, de l'ancien. Les cartes d'avalanches ou de zones inondables s'appuient largement sur ces histoires liées à des lieux, même si l'exhaustivité est difficile (F. GIACONA *et al.*, 2017). Mais la mémoire des risques est nourrie de présent, vécu et fluctuant selon les individus, et ne correspond donc pas à un patrimoine de risques faisant fi des perceptions individuelles des risques.

Les actions de commémoration peuvent rappeler cette mémoire. Comme le mentionne M. BOUDOU (2015), plusieurs villes ont une "rue de l'inondation" (Cuxas d'Aude, Moissac, Fréjus...), alors que d'autres rappellent un fait dramatique lors de l'événement. Suite à l'inondation de mars 1930, les autorités de Montauban ont, par exemple, rebaptisé le "Quai Faubourg Toulousain", où fut recensée une part importante des victimes, en "Quai Adolphe Pault", en hommage au sauveteur qui a péri lors des inondations. Fils de la biscuiterie Pault, il a aidé des sinistrés avec une barque avant de se noyer au bout d'une journée de sauvetage. Un vitrail de l'église de Villebourbon lui rend également hommage. Ces lieux peuvent être assimilés à des lieux de mémoire, au sens où l'entend P. NORA (1997).

Certains événements particuliers sont aussi commémorés, par exemple l'inondation de 1977 via une pièce de théâtre à Auch (F. DAVID, 2018). P. REYT (2000) a montré, dans le cas des crues, la stratégie de communication en relation avec des sociétés préindustrielles certes peu alphabétisées, mais capables de transcrire, à travers le registre du symbolique et de l'analogie, tout un contexte "naturel" en rapport avec les crues. Cela semble avoir assuré, au moins jusqu'à un certain point, la pérennité d'une mémoire collective. En ce cas, la commémoration du risque se traduit à travers des fêtes et des scénographies souvent ritualisées à valeur pédagogique.

La mémorisation du risque et sa patrimonialisation partagent un certain nombre d'enjeux. F. HARTOG (2015, p. 243) rappelle ces parallèles puisque, selon lui, *"tout comme on annonce ou réclame des mémoires de tout, tout serait patrimoine ou susceptible de le devenir"*. Plus

loin (p. 251), il ajoute que le patrimoine n'est qu'une mémoire collective riche d'identités singulières, "*aux prises avec l'histoire présente et l'accouchement du futur*". Mais les deux processus se distinguent parce que la mémoire du risque n'est pas forcément décrétée et reconnue importante pour la collectivité ; tout dépend des risques et des collectivités en question. Dans ce cas seulement, et dans l'optique d'une transmission, la mémoire du risque pourrait tendre vers une dimension patrimoniale, ici immatérielle. Or cette mémoire du risque, lorsqu'elle est mobilisée par une communauté, participe de la culture du risque. Qu'est-ce qu'apporte ou soustrait la patrimonialisation du risque à la culture du risque ?

2) La culture du risque comme patrimoine ?

L'ambivalence des risques, comme rappelé précédemment est, pour N. MESCHINET de RICHEMOND (2016), aussi créatrice de lien social. Se souvenir des risques et de l'entraide vécue lors de l'événement peut être source d'une représentation positive du risque. La mémoire correspond aussi à la sociabilisation lors de l'événement, sans cesse réactualisée et réadaptée aux nouveaux ; c'est une des caractéristiques de la culture du risque (R. FAVIER et A.M. GRANET-ABISSET, 2000, p. 60). Nous nous inscrivons également tout à fait dans la perspective culturaliste de M. DOUGLAS et A. WILDAVSKY (1982), pionniers dans l'analyse de la culture du risque.

Cette culture du risque a été mise en avant par le cadre de Sendai (2015), mais elle est complexe (J.C. BLESIOUS, 2013 ; D. CHIONNE, 2019) et pourrait être définie comme "*un ensemble de modèles comportementaux intégrés par une population exposée pour faire face à une menace*" (S. RODE, 2009, p. 199). H.P. JEUDY (2010, p. 16) souligne l'attachement à leur terre des habitants d'un territoire soumis à un risque. Il défend vigoureusement les savoirs sociaux dans le vivre avec les risques, source de sécurité territoriale. Selon lui, prendre en charge les risques majeurs à un niveau politique global balaie les connaissances vernaculaires des habitants "*habités à construire des dispositifs de prémunition et à les transmettre comme savoir-faire*" (p. 98). En ce sens, il s'oppose à la prééminence des savoirs et mesures techniques portés par les gestionnaires des risques, qui excluent ces fragments culturels tenus pour des archaïsmes. Il y a bien là des antagonismes socioculturels, parfois très forts et en évolution permanente.

Cette culture du risque ne se rapproche-t-elle pas directement d'un patrimoine immatériel ? On pourrait arguer également, comme le propose H.P. JEUDY (2010, p. 101), d'un patrimoine en péril puisque, notamment dans les pays en développement, "*l'expression d'une archéologie d'un savoir social [en matière de risques] fait désormais figure de monstruosité comme si la misère et l'ignorance étaient entretenues*". Cette position est également défendue par Y. MOREAU (2017, p. 345), qui affirme que ces savoirs technologiques et mécaniques peuvent devenir idéologiques dès lors qu'ils "*tendent à minorer et forclure, voire à marginaliser et à décrédibiliser la pertinence d'autres schèmes explicatifs. Ceux-ci apparaissent alors comme primitifs et irrationnels, voire barbares et obsolètes*".

La culture du risque partage plusieurs fonctions du patrimoine immatériel : ciment culturel, fonction d'éducation, voire identitaire. Pourtant, étudiant les possibilités de vivre avec les inondations de l'Orb, A. RICHARD-FERROUDJI *et al.* (2014) n'approchent pas la culture du risque sous l'angle patrimonial. L'usage des berges du fleuve est considéré comme patrimoine, le patrimoine bâti lié à l'eau (notamment les infrastructures du canal du Midi) également, mais pas l'inondation et la culture du risque associée. La phrase suivante est particulièrement

révélatrice : *"si l'inondation peut être une catastrophe, c'est aussi l'une des manifestations d'un cours d'eau, patrimoine auquel sont attachés les riverains"* (texte en ligne non paginé).

C'est bien le cours d'eau qui est patrimoine et non le risque, remarque qui peut s'appliquer à nombre de travaux abordant de front les enjeux de patrimonialisation des fleuves et du risque inondation. Par exemple, comme déjà évoqué en introduction, S. DURAND (2014), constate l'impossibilité de concevoir le risque représenté par le Lez à Lattes (Hérault), où il est perçu presque comme un canal. Dans son article de 2012 ("Quand la ville communique sur son fleuve, entre patrimoine et maîtrise : quelles transmissions ?"), il n'y a aucune ouverture donnée à la patrimonialisation des inondations. Or la culture du risque nécessite bien un apprentissage, une transmission orale ou écrite des expériences passées et de l'adaptation aux circonstances. Pour les auteurs, l'expérience des inondations et les solidarités renouvelées sont au cœur d'un sentiment d'appartenance sociale et géographique exprimé par les habitants.

Dans cet exemple, la culture du risque est donc fortement patrimoniale, puisqu'elle correspond presque mot pour mot à la définition du patrimoine proposée par O. LAZZAROTTI (2013). Reste qu'elle s'attache à un objet (le risque) qui est contemporain et non ancien : les habitants vivent avec la possibilité qu'un risque se produise demain. Or ce qui peut se produire encore à nouveau peut-il être déjà patrimonialisé ? C'est la question de la temporalité qui est ici à discuter. Car si le patrimoine ne relève que du passé, il peut correspondre à la valorisation de l'histoire des risques, mais pas à une culture des risques encore vive. En ce sens, aborder les risques sous un angle patrimonial permettrait sans doute d'offrir un angle d'attaque pour comparer les différentes conceptions du patrimoine. S. HÉRITIER (2013) montre bien que le patrimoine naturel ne s'inscrit pas dans une dimension strictement chronologique. Il propose l'hypothèse que le passé ne sert que de prétexte et d'introduction pour mettre en cohérence le présent, voire construire des territorialités futures. C'est sans doute le cas dans des territoires exposés aux risques où vivre avec le risque a impliqué et implique des récits, des acceptations et/ou des aménagements.

Tout patrimoine a donc un lien avec le présent, comme le montre F. HARTOG (2015, p. 207) : *"Le patrimoine rend visible, exprime un certain ordre du temps [...] mais il s'agit d'un passé dont le présent ne peut ou ne veut se détacher complètement"*. Ce pourrait être un exemple intéressant dans le cas de risques dont la société n'a pas vu la réalisation depuis longtemps, ce qui fait écho aux travaux de M. ANCKIÈRE et J. LANGUMIER (2009). Ayant interrogé plusieurs habitants de la plaine de Piolence-Mornas, pendant longtemps soustraite aux inondations, ils ont montré que certaines personnes gardaient des habitudes de vie qui incluaient la possibilité d'une inondation, comme le fait d'avoir une barque à disposition. Certains conseillent même à de nouveaux propriétaires qui n'ont jamais connu d'inondation, d'en avoir toujours une. En outre, au sens donné par A. MICOUD (2004) à la patrimonialisation, en tant que *"processus par lequel un collectif humain s'énonce comme tel par le travail de mise en collection de ce qui, de son passé est pour lui gage d'avenir"* (p. 16), il est très envisageable de considérer la culture du risque comme un patrimoine. Elle est collective, s'appuie sur des mémoires de risques passées, et permet de mieux faire face à des risques dans le futur.

Mais on ne peut guère arriver à l'idée qu'une valeur patrimoniale partagée d'un élément naturel comme un fleuve facilite voire suscite une culture du risque. C'est ce que démontrent M. CHALVET et C. CLAEYS (2011) en étudiant l'identité marseillaise, construite autour de l'eau. Alors qu'il existe une culture de l'eau, patrimoniale, avec un palais construit à la gloire de l'eau, les fêtes de l'eau, la diffusion de brochures touristiques sur l'eau à Marseille, il n'existe pas de culture du risque.

Les cultures du risque peuvent être des formes de patrimoines. Dans le cas des inondations, S. BAGGIO et M. ROUQUETTE (2006) ont démontré que "mémoire collective et culture du quotidien" faisaient qu'elles relevaient de l'expérience possible et partagée à Nîmes et Montpellier, contrairement à Reims. Certes, ces cultures ne se valent pas toutes et certains auteurs critiquent fortement une injonction à la culture du risque qui viendrait d'en haut. Mais si celle-ci "s'accorde" avec une dimension patrimoniale du risque, n'y a-t-il pas à changer d'objet : cette patrimonialisation ne revient-elle pas à patrimonialiser des cultures de territoires dont le risque fait partie (vivre en montagne *avec* les avalanches, vivre sur un littoral *avec* des submersions possibles...) ? Nous allons donc voir comment patrimonialisation et territorialisation des risques peuvent se faire écho.

IV - PATRIMOINE, RISQUE ET TERRITOIRE

Les risques existent dans des territoires divers, mettant en danger des enjeux qui peuvent être des patrimoines nationaux ou jugés universels. En ce sens, le patrimoine, le risque et le territoire sont des termes étroitement liés. Il sera intéressant ici de démontrer que la patrimonialisation des risques englobe leur territorialisation. Puis, il nous reviendra tour à tour de nous questionner sur la typologie des risques à patrimonialiser et sur leurs spécificités.

1) La patrimonialisation des risques et leur territorialisation

Patrimonialiser les risques reviendrait-il à patrimonialiser des territoires exposés à des risques naturels ? Ainsi, pour E. BONERANDI (2005, non paginé), *"il apparaît clairement que le patrimoine revêt une utilité de légitimation territoriale. Il balise le territoire, lui donne une réalité, construit du sens. Au delà de cette approche, bien souvent factuelle, le patrimoine peut constituer un levier de développement territorial, qu'il fasse consensus ou qu'il soit à l'origine de tensions"*. Dans le cas des risques naturels, il est manifeste que la dimension territoriale est très forte (M. REGHEZZA-ZITT, 2015).

Il existe un rapport dialectique entre l'unicité de l'événement et l'impact territorial qui interroge non seulement les échelles temporelles et spatiales, mais aussi le choix même de l'échelle de "référence" pour une démarche de patrimonialisation : l'histoire (quel événement ?), l'ancien (détaché de tout présent ?), la mémoire d'un risque et/ou son emprise territoriale, une identité spatiale construite par le risque ? Et comment la définir selon les risques ? Dans le cas du Vésuve et des volcans, le risque clairement délimité, et pourtant en perpétuelle expansion, est spatialisable. En revanche, le séisme est presque ubicitaire sans être localisable ni délimitable, sinon par ses effets (B. GRUET, 2003).

Dans tous les cas, patrimonialiser un risque pourrait-il redonner au risque une échelle territorialisée vis-vis d'une échelle de gestion trop naturalisante (le bassin versant, par exemple, pour les inondations ? Partir des sociétés plutôt que de la "nature" ? Beaucoup de développements dans la littérature récente existent, notamment chez les géographes (V. NOVEMBER, 2005 ; P. METZGER et R. D'ERCOLE R., 2011 ; M. REGHEZZA-ZITT, 2015). Ces travaux tendent à mieux prendre en compte les échelles territoriales des vulnérabilités dans l'analyse et la gestion des risques naturels. Cette nouvelle forme d'appropriation territoriale des risques fait ici écho au fait que chaque risque est différent, car il s'inscrit dans des territoires originaux, avec un rapport à l'environnement, une mémoire, des cultures différenciées. En ce sens, patrimonialiser les risques pourrait relever de dynamiques culturelles qui *"peuvent aussi*

constituer une forme de résistance à l'homogénéisation des pratiques et à la dilution des identités, par la mise en valeur de formes d'expression entretenues ou réinventées dans les pays et les régions, et donc constitutifs des projets de territoires" (N. CANOVA et P.A. LANDEL, 2017, non paginé). C'est particulièrement le cas des inondations dans certains territoires qui rendent la limite eau/terre très fluctuante, voire caduque, et sont en ce sens une grille de lecture du territoire "boueux" (K. LAHIRI-DUTT, 2014 ; F. LAFAYE de MICHEAUX *et al.*, 2018). La patrimonialisation des risques pourrait alors se faire de concert avec une plus grande connaissance de l'adaptation traditionnelle de l'architecture aux risques (par exemple : J.M. ANTOINE et B. DESAILLY, 2001 ; J.M. ANTOINE *et al.*, 2009 ; F. BONNET, 2016). Ainsi une étude approfondie des zones sismiques dans le Cachemire et le Gujerat fait-t-elle ressortir plusieurs types de construction traditionnels de bonne qualité qui ont résisté aux séismes dévastateurs de 2001 et 2005 (UNESCO, 2010).

2) La patrimonialisation des risques et la (re)création d'un sentiment d'appartenance territoriale

Les savoir-faire et pratiques participant au "vivre avec" doivent sans doute venir des habitants pour une reconnaissance collective dans la patrimonialisation d'un risque, qui peut permettre une appropriation pluri-générationnelle. Il y a, en effet, parfois coïncidence entre formes sociales et dangers, dans le sens où le danger (pas nécessairement le risque) peut induire une communauté soudée, compacte, unie face à ce qui peut la détruire. Cela rejoint tout à fait la culture du risque abordée dans la deuxième partie. Comme le dit F. HARTOG (2015, p. 205), *"le patrimoine en vient à définir moins ce que l'on possède, ce que l'on a, qu'il ne circonscrit ce que l'on est"*. Lorsque le risque ne fédère pas un territoire et une culture, il ne peut donc guère être un patrimoine. C'est ce que souligne par exemple J. LANGUMIER (2008) en disant qu'une culture du risque essentiellement normative et prescriptive, ne reposant sur aucune mémoire et identité locales, est une "langue morte". Il dresse un parallèle instructif entre une "mémoire vraie", correspondant à une pratique sociale, et un "devoir de mémoire", contrainte extérieure. Afficher des plaquettes d'information pour adopter les bons gestes face aux risques relève ici d'un "devoir" parfois guère approprié par les habitants et ne correspondant du moins pas à une mémoire et par conséquent une culture du risque.

Dans ces cas, est-ce alors à l'institution de s'engager dans la voie de la patrimonialisation lorsque celle-ci est défective, par exemple aux collectivités locales afin d'aller dans le sens d'un "mieux vivre avec" le risque ? Ne serait-ce pas là une façon d'imposer une conception du "risque-patrimoine" difficilement acceptée par les populations ? Cette question, d'ordre politique, est soulevée pour tout processus de patrimonialisation en général (C. BOUISSET et I. DEGREMONT, 2013). Mais dans ce cas, cette conception patrimoniale imposée "de l'extérieur", avec certains critères, pourrait engager des discussions sur les histoires et mémoires du risque, ainsi que sur la transmission des modalités pour "vivre avec", renforçant ainsi la culture du risque. Car c'est aussi tout le mérite du patrimoine que de pouvoir créer du consensus, du commun, voire de la communauté (E. HERTZ et S. CHAPPAZ-WIRTHNER, 2012). Toutefois tous les risques peuvent-ils être des patrimoines ?

3) Tous les risques sont-ils des patrimoines ? Les critères de sélection des "risques-patrimoines"

Selon les mémoires, les expériences vécues, un risque peut être soit jugé intolérable soit totalement accepté par un groupe social (S. BRETESCHÉ et A. GHERARDI, 2018). Il y a une

pluralité d'acceptations des risques qui rend leur patrimonialisation potentielle très diverse. Peut-on aller vers une typologie des rapports matériels et immatériels aux risques qui ferait que certains seraient plus à même d'être patrimonialisés que d'autres. Certains habitants ont développé une véritable culture du risque qu'ils transmettent, c'est le cas à Béhuard où les crues de la Loire sont appropriées et déclarées collectivement importantes parce qu'elles fédèrent un groupe... car elles empêchent aussi une urbanisation massive ! * Relèvent-elles plus du domaine patrimonial par rapport à d'autres territoires potentiellement inondables le long de la Loire ? Cela pourrait être lié à une certaine valeur d'exemplarité du risque.

* : Voir par exemple les articles de presse locale : <https://www.courrierdelouest.fr/en-images/maine-et-loire-les-images-des-inondations-04-06-2016-271145> et <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/behuard-la-memoire-des-hommes-de-loire-vit-avec-la-crue-5523806>.

On peut également se demander si un risque est plus patrimonialisé parce qu'il est rare et d'une grande intensité, ou parce qu'il est fréquent et que les hommes ont appris à composer avec, vivre avec. Des séismes dans les Alpes Maritimes (rares, du moins dans l'histoire récente) sont-ils plus patrimoniaux que des séismes au Japon ou est-ce l'inverse ? Dans le cas des séismes, s'ils sont assez fréquents et d'ampleur moyenne, comme dans l'exemple des séismes crétois, les événements n'ont pas été dramatiques et ont pu être surmontés en commun ; ils peuvent être sources d'une représentation positive qui convient mieux au patrimoine (G. POURSOU LIS *et al.*, 2000).

Si nous faisons l'hypothèse, détaillée dans la deuxième partie, que la patrimonialisation des risques est d'autant plus évidente si elle vient en complément d'une mémoire et d'une culture du risque déjà fortes, ce sont les événements fréquents qui sont potentiellement plus à même d'être patrimonialisés. Dans l'autre cas, on se rapprocherait soit de la patrimonialisation des catastrophes, qui n'est pas le propos de cet article, soit d'événements rares et de très faible ampleur, qui peuvent aussi avoir une grande importance dans les mémoires et cultures à transmettre. Cette sélectivité de certains risques territorialisés, plus à même d'être des patrimoines, concorde avec le caractère identitaire, voire excluant, du patrimoine (B. TRATNJEK, 2010).

Patrimonialisation et territorialisation des risques partagent donc des intérêts réciproques. Pour aller plus loin, en suivant cette idée, patrimonialiser les risques dans une perspective opérationnelle de gestion des risques est à discuter. Nous souhaitons mettre en exergue l'intérêt potentiel de cette patrimonialisation tout comme les limites de ce processus.

V - PATRIMONIALISER LES RISQUES DANS UNE PERSPECTIVE OPÉRATIONNELLE

Avant d'analyser les différentes études de cas, il est bon de rappeler quelques éléments qui conduisent à patrimonialiser les risques. La patrimonialisation des risques dans une perspective opérationnelle sera ici effectuée en fonction de la volonté de vivre avec les risques pour ainsi mieux les appréhender, et réciproquement.

1) Patrimonialiser les risques pour un meilleur "vivre avec"

Le moyen d'entamer un processus de patrimonialisation d'un risque dans un territoire réside tout d'abord dans le fait d'en parler. Comme l'écrit J.F. MOREL (2016, p. 123), "*ne pas*

nier l'aléa est sans doute le premier élément pour fédérer les différents acteurs". Aborder l'aléa sous un angle plus positif, fédérateur historique d'une culture de territoire, voire d'une culture du risque, peut permettre de changer le regard sur les risques dans des espaces où ils sont peu facteurs d'identité. Cette première strate, potentiellement utile aux gestionnaires, fait écho aux questionnements de C. GIRAUD-LABALTE *et al.* (2009) qui se demandent quelle est la bonne manière d'être dans le patrimoine : le comprendre ou l'éprouver ? Ici, patrimonialiser incite-t-il à mieux éduquer au risque ? Pour changer le regard sur les risques et mieux vivre avec eux ? C'est sans doute un argument pour éviter une utilisation abusive de mesures techniques de protection censées maîtriser absolument le risque, alors que toute mesure présente des limites.

Cette démarche de patrimonialisation permet ainsi un autre regard sur les risques. C'est le cas de la patrimonialisation récente des avalanches, avec un dossier déposé par l'Autriche et la Suisse à l'UNESCO pour inscrire leur gestion au patrimoine mondial (accepté fin 2018). Ici, le caractère patrimonial des avalanches prend à la fois en compte les structures des habitats, l'art votif (religion), les légendes, les lieux-dits, jusqu'au chien emblématique du Grand-Saint-Bernard. Les liens avec l'identité d'un groupe sont forts, ce qui rappelle le caractère excluant du patrimoine.

Si les populations ont pu apprivoiser le risque, voire se l'approprier jusqu'à reconnaître ses composantes patrimoniales, il est possible d'aller jusqu'à une mise en tourisme de ces risques. O. LAZZAROTTI (2011, p. 130) note bien que "*la mise en tourisme se fait par réactivation d'éléments patrimoniaux qui, autrement, n'étaient que des mémoires mortes voire pénalisantes*". L'exemple des bisses dans le Valais est ici intéressant. Anciens canaux d'irrigation descendant le long des parois pour faire face aux pénuries d'eau touchant les vallées valaisannes, et particulièrement la vallée du Rhône, elles ont été en partie réhabilitées et réappropriées récemment (*Annales Valaisannes*, 2011). Un musée des bisses rappelle leur importance. Cette patrimonialisation s'appuie donc à la fois sur des éléments matériels (les canaux eux-mêmes, l'eau, les outils des gardes des bisses, *etc.*) et immatériels (les souvenirs et usages de ces canaux par exemple). Elle met également en lumière les gradients de précipitations très resserrés dans le Valais et le risque de sécheresse aggravé par le changement climatique.

2) Patrimonialiser pour mieux connaître les risques

La patrimonialisation implique une recherche de mémoires, d'histoires, d'archives... parfois personnelles. C'est ce que I. ROBERTSON (2012) appelle le "*patrimoine d'en bas (heritage from below*" : des voix locales ou des savoirs personnels qui sont à collecter pour favoriser une meilleure réponse des populations en termes de développement de résilience aux inondations (L. MCEWEN *et al.*, 2012 et 2018). Mais il ne suffit pas de récolter des archives, de cartographier des événements passés ou de les analyser pour pouvoir parler de patrimonialisation. C'est à partir du moment où est décidée collectivement l'importance de les conserver et les transmettre que ces archives du risque peuvent devenir des patrimoines.

Il s'agirait également de souligner les apports naturels de certains aléas pour le fonctionnement d'un écosystème, de mieux identifier les apports bénéfiques d'un risque dans une perspective plus naturaliste. J.P. BRAVARD est l'un des premiers à avoir dit que les extrêmes hydrologiques ont "*une composante patrimoniale à sauvegarder*", puisqu'ils permettent de pérenniser des écosystèmes (J.P. BRAVARD, 2000, p. 5). La crue est vue ici comme une sorte de respiration bénéfique au cours d'eau. On sait également que des incendies de forêt en

milieu méditerranéen sont bons pour la régénération de l'écosystème forestier, du moins s'ils sont suffisamment peu fréquents pour que la régénération ait le temps de se faire. Enfin, les coulées de lave ou les chutes de cendres volcaniques détruisent ponctuellement les récoltes et la végétation, mais elles peuvent aussi apporter une extraordinaire fertilité aux cultures à plus long terme.

3 Le risque d'une patrimonialisation figée

Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, les temporalités du patrimoine sont débattues par les auteurs, qui reconnaissent cependant toute l'importance du critère de l'ancienneté. La patrimonialisation ne pourrait-elle pas aller alors à l'encontre d'une meilleure culture du risque, car le risque serait relégué uniquement au passé, à l'ancien ? C'est ce que l'on peut noter en prenant l'exemple du Vésuve, car *"inclus dans le registre de la valorisation touristique ou patrimoniale, ce volcan se partage en deux : il n'est plus un spectacle émouvant (au regard de l'activité éruptive réduite), la mémoire du phénomène s'efface avec le temps et laisse les habitants s'approcher et – avec une certaine insouciance – construire et vivre avec la possibilité d'une destruction"* (A. TUFANO, 2016, non paginé). Dans le cadre des risques, sans doute faudrait-il tendre vers une patrimonialisation toujours en mouvement (cf. V. DASSIE, 2007), ne figeant pas des événements dans le passé, mais les inscrivant dans le présent *via* un jeu de mémoires, d'héritages et d'expériences quotidiennes à transmettre.

En effet, *"la question d'un retour sur le passé à partir d'un lieu patrimonialisé interroge sur son évolution temporelle, sur les dynamiques spatiales (écologiques ou anthropiques) acceptées ou non, surtout si l'on considère que le lieu doit, sinon être figé, du moins refléter un certain passé"* (C. BOUISSET et I. DEGREMONT, 2013, non paginé). Et il n'est pas facile de dire quel passé (vécu par qui ? quel événement choisi ?) doit être mémorisé, transmis et potentiellement valorisé dans le cas des risques. L'étude des repères de crue a montré que l'information était souvent insuffisante et pouvait faire croire que l'inondation ne pouvait se reproduire qu'à l'identique par rapport au marqueur (A. METZGER *et al.*, 2018). Or, entre un événement passé et un nouveau, l'urbanisation a pu beaucoup changer, rendant les parcours et la vitesse de l'eau différents. De plus, les conditions de précipitations ne peuvent être exactement similaires entre deux événements. C'est ce que souligne très bien L. THOMI (2010), en disant même que l'histoire et la mémoire d'un événement risquent d'être considérées comme seuls repères.

VI - DISCUSSION AUTOUR DE DEUX CAS D'ÉTUDE

La démonstration a permis de montrer l'intérêt et les limites de patrimonialiser les risques dans les territoires. Afin d'étayer le propos par des réflexions locales, nous souhaitons à présent, à travers deux cas d'étude, montrer que cette patrimonialisation peut être effective. Le premier s'intéresse principalement au risque volcanique du Vésuve et de l'Etna, le second au risque inondation dans une commune le long de la Garonne.

1) L'exemple des volcans italiens : une idiosyncrasie liée au danger

Les volcans italiens sont depuis très longtemps intégrés aux cultures locales, dans la mesure où l'activité volcanique laisse des traces physiques de grande ampleur. Les volcans

italiens sont depuis très longtemps intégrés aux cultures locales, dans la mesure où l'activité volcanique laisse des traces physiques de grande ampleur. Les coulées de lave, sur le moment vécues comme destructrices, concourent aussi à fabriquer un paysage qui est approprié par les hommes. Nombre de villes, par exemple, utilisent ces matériaux pour la construction des bâtiments. Les villes de Naples et Catane l'illustrent parfaitement. Outre que l'on voit, notamment à Catane, les coulées littéralement au contact de la ville, les villes ont dû développer un "vivre avec" indispensable pour la pérennité urbaine. Ce "vivre avec" passe par de grandes festivités qui engagent l'ensemble de la collectivité, soit pour rappeler des événements funestes passés, soit pour éviter que de tels événements ne se reproduisent. On pense ici particulièrement aux cultes de san Gennaro pour Naples, et de santa Agata pour l'Etna, qui jouent un rôle essentiel aux niveaux mémoriel, social, voire surnaturel. Leurs inscriptions et ancrages anthropologiques sont très profonds, ce qui met en relation le danger (et non le "risque" pour les sociétés pré-industrielles – B. GRUET, 2003) à l'identité et à la survie de la population. À cet égard, la catastrophe est envisagée par ces populations comme un véritable avertissement qui, lui, correspond à un contexte socio-religieux très original. Ces deux cultes proposent, chacun à leur façon, une vision du monde qui intègre pleinement le danger tout en lui accordant à la fois un rôle d'édification morale et une valeur quasiment transcendante. Paradoxalement, tout au moins pour des observateurs plus habitués à des sociétés sécularisées, ces traditions culturelles et dévotionnelles constituent de formidables ciments sociaux. En ce cas, la traduction du risque au sein de ces pratiques apparaît comme la trace d'une mémoire "vive" en perpétuelle réélaboration, et aussi comme une manifestation de solidarité régulièrement réaffirmée face à la menace effective de destruction (B. GRUET, sous presse).

Ces cultes, restés très populaires, et partagés par de larges fractions de la population, sont également associés à des paysages marqués par les coulées de lave et les différents produits des éruptions passées (A. NAZZARO, 2000). Les paysages témoignent donc directement des traces et stigmates des aléas passés. D'autre part, de véritables monuments parsèment les territoires concernés et rappellent constamment le danger, mais aussi les intercessions supposées des saints protecteurs qui représentent la communauté tout entière. C'est pourquoi, à Catane comme à Naples, on trouve des statues, obélisques et plaques commémoratives qui racontent des épisodes marquants pour la vie de la cité (G.P. RICCIARDI, 2012). De nombreuses confréries de laïcs organisent des processions qui remettent en action des mémoires collectives diverses, mais toutes reliées à l'idée de protection et d'intercession. Le lien entre ces pratiques et les savoirs institutionnels plus officiels est assez lâche, mais aucune autorité, y compris la Protection civile en charge de la protection contre les désastres naturels, ne peut se permettre de les négliger.

Dans tous les cas, nous avons là des exemples de pratiques très territorialisées et régulièrement réaffirmées, tant au sein des communautés concernées qu'à un niveau plus officiel, que ce soit celui des évêchés ou des communes. Dans le cas de Naples, c'est la Députation du Trésor qui assure ce rôle de garant de la mémoire et de relai entre les différentes instances concernées par le risque volcano-sismique (B. GRUET, 2016).

Un paradoxe intéressant est à relever entre, d'une part, des connaissances scientifiques très approfondies, mais qui restent impuissantes à éviter l'aléa, et, d'autre part, des populations qui font "comme si" le danger n'était pas là. Pour le comprendre, il faut garder à l'esprit que le danger volcano-sismique ne peut être isolé d'un ensemble d'autres risques sociaux, comme le crime organisé, les problèmes d'emploi ou de subsistance. Dans cette perspective, le risque volcanique apparaît comme un risque parmi d'autres, même si les autorités essaient de créer

une culture du risque, mais dont les effets semblent demeurer limités. Le volcan devient alors un enjeu identitaire, en tant que véritable *landmark* territorial, mais aussi en tant que ressource, notamment touristique (B. GRUET, 2018).

2) L'exemple de Couthures-sur-Garonne : transmission patrimoniale et valorisation touristique de l'inondation

Le village de Couthures-sur-Garonne est situé un peu en aval de Marmande, dans un secteur où le débit moyen du fleuve avoisine 600 m³/s (à Tonneins, sur 107 années – Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr/selection.php>).

Lors des crues, aux montées toujours lentes, la pente longitudinale très faible de la Garonne favorise une large expansion des débordements dans la plaine alluviale. L'importance des inondations se matérialise dans les paysages par l'absence de gros centres urbains à l'intérieur de la plaine inondable, où se trouvent cependant de petits villages comme celui de Couthures. De multiples traces de défenses contre les inondations sont inscrites dans les paysages fluviaux et constituent un patrimoine riche et diversifié, assez méconnu. La fréquence des inondations au cours de l'histoire a imprimé une forme de proximité entre les villageois et le fleuve. La Garonne est considérée comme une personne ; on n'utilise pas l'article "la" devant Garonne et on l'appelle Garonne ! Elle est aussi parfois qualifiée de "dame Garonne", c'est-à-dire un être humain proche, vis-à-vis duquel on éprouve un certain nombre de sentiments intimes d'attachement. *"Ceux qui ont peur d'une inconnue, ne la comprennent pas [...] Ils la regardent avec indifférence, ils ne la sentent pas comme nous [...]. Ils ne sont pas habitués, ils ne la connaissent pas"* (extraits d'entretiens, C. GAJAC, 1985). *"Il y a des souvenirs que les gens ne peuvent pas te donner avec précision ; mais ceux des inondations oui. Ils te diront toujours les dates des grandes crues marquantes [...]"* (extraits d'entretiens, C. GAJAC, 1985).

Lors des périodes d'inondation, la cohésion sociale et la solidarité villageoise sont refondues et, dans ce cadre-là, les inondations sont vécues comme une expérience forte en émotions, mais aussi en plaisirs partagés (entretiens CREHAM, 2011). Le risque d'inondation cimente ainsi un lien communautaire et fonde un sentiment d'appartenance à une communauté, celle des "Gens de Garonne". D'autre part, les habitants du village, étant donné leur relation avec le fleuve, ont une connaissance fine du déroulement des inondations (emprise spatiale de la crue, hauteur d'eau, organisation des maisons). À ce titre, l'association des sauveteurs de Couthures (créée en 1981) joue un rôle de lien social fort et transmet aux nouveaux habitants les connaissances liées au risque.

La transmission des connaissances liées au déroulement des inondations se double, depuis quelques années, d'une valorisation touristique. L'espace (ou maison) "Gens de Garonne", par différentes actions, promeut ce patrimoine par des actions sur différentes thématiques. En 2006, le ciné-spectacle "Gens de Garonne, quelle histoire !" est créé. Ce ciné-spectacle mêle des techniques cinématographiques, du théâtre et des effets spéciaux. Il retrace la vie des habitants du village, marqué par les crues et les inondations. C'est une histoire inspirée de faits réels, réalisée à partir du témoignage des gens du village et tournée avec eux. La réalisation du ciné-spectacle a fait l'objet d'ateliers de mémoires collectives et a permis de valoriser le "patrimoine d'en bas". Il s'agit, à travers ce ciné-spectacle, de vivre l'expérience de l'inondation et de la transmettre. La volonté de transmission du patrimoine inondation s'est traduit aussi, en 2008, par l'exposition d'une maquette animée et interactive du village : "Alerte à la crue". Elle a été réalisée par les "sauveteurs de Couthures", qui connaissent le

déroulement des inondations. Cette maquette de 25 m² représente les 700 hectares de la commune de Couthures. Elle permet de visualiser de manière très concrète la montée des eaux, ainsi que les moyens de défense développés par les riverains. L'un des objectifs essentiels, ici, est de reproduire une crue de la Garonne et d'en illustrer toutes les incidences sur la commune.

Ces initiatives montrent que la crue, l'inondation peuvent être considérées comme un patrimoine à valoriser auprès des populations riveraines et non riveraines. Au final, la personne qui visite "Gens de Garonne" repart avec un morceau "d'intimité garonnaise" qui participe à la construction d'une culture du risque à travers une perspective de développement local où le patrimoine lié à l'inondation occupe une place fondamentale.

VII - CONCLUSION

Les risques, dans leurs différentes composantes, pourraient donc avoir une valeur patrimoniale territorialisée. Pour B. MARTIN *et al.* (2018, p. 130), leur dimension patrimoniale se situe non pas dans la "beauté" des paysages de risques, mais dans la construction de paysages culturels sur le temps long, où se juxtaposent héritages et acteurs. Ce nouvel élargissement du concept de patrimoine peut susciter des interrogations légitimes, notamment sur son intégrité (A. CHASTEL, 1986, p. 405). De plus, on se heurte directement à l'enjeu de conservation de ces patrimoines, car s'il est possible de transmettre des cultures matérielles et immatérielles liées à un risque (ce qui fait partie de la culture du risque), est-il possible de mettre en avant le fait de vouloir établir, conserver et transmettre la mémoire d'un risque pour une société ? L'injonction récente du "vivre avec", aux contours épistémologiques malléables, pourrait-elle en être une forme d'illustration ? En outre, il est clair qu'il peut y avoir stratification de sens, sédimentation culturelle des valeurs accordées au risque, ce qui veut dire que plusieurs acceptions du risque coexistent et ne tendent pas forcément vers une même représentation de leur patrimonialisation. Cette remarque est tout à fait valable pour les mises en image des risques, anciennes ou récentes.

Patrimonialiser les risques, c'est aussi poser la question de leurs temporalités géohistoriques. S'agit-il de patrimonialiser un risque avant ou après sa réalisation parfois catastrophique ? Et finalement, comment patrimonialiser des événements qui se reproduisent presque toujours différemment des précédents, comme le montre très bien la géohistoire ? Les formes de patrimonialisation sont certainement très différentes selon les caractères du risque (type d'aléa, récurrence...), de même que les liens identitaires entre des sociétés et leur environnement *via* des risques naturels. La cartographie des risques regroupe bien les différentes temporalités du patrimoine évoquées dans l'article (*cf.* : E. CHESNEAU *et al.*, 2014 ; B. MARTIN *et al.*, 2015). Les cartes (anciennes et récentes) pourraient en outre participer de la patrimonialisation des risques.

Tendre vers une patrimonialisation naturelle et culturelle des risques pourrait ajouter une strate de lecture et de mise en valeur des territoires. Un risque pourrait-il être inscrit dans un territoire classé patrimoine mondial de l'humanité ? Ce serait du moins un argument pour un classement. Le parc du Vésuve assume cette fonction étrange de représentation d'une menace en aire métropolitaine, mais aussi d'"oasis naturelle", puisque le complexe Somma-Vésuve abrite une grande biodiversité et un ensemble de biotopes tout à fait remarquable (*cf.* <https://whc.unesco.org/fr/list/829/>). Cela donne lieu à une superposition d'images très origi-

nale, entre un lieu dangereux et une ressource collective reconnue et valorisée (B. GRUET, 2005). Dans les critères de sélection sur la liste UNESCO, le critère 3 fait ainsi écho à notre propos, puisqu'il indique qu'un patrimoine peut être éligible s'il apporte un témoignage unique sur une "tradition culturelle" (vivre avec le risque), s'il correspond à une "utilisation traditionnelle d'un territoire" (architecture adaptée au risque), s'il est "représentatif d'une culture" (culture du risque) ou de l'"interaction humaine avec l'environnement" (par exemple entre les hommes et une forme de nature biophysique source de risques).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANCKIÈRE M. et LANGUMIER J. (2009) - La remise en eau de la plaine de Piolenc-Mornas face à la constitution d'une culture locale de l'arrangement. *VertigO*, vol. 9, n° 1, en ligne : <http://journals.openedition.org/vertigo/8528> (consulté le 30 avril 2019).
- Annales Valaisannes (2011) - *Les Bisses, économie, société, patrimoine*. Actes de colloque (Sion, Suisse), Édit. Société d'Histoire du Valais Romand (SHVR), Sion (Suisse), 564 p.
- ANTOINE J.M. et DESAILLY B. (2001) - Habitat, terroirs et cônes de déjection torrentiels dans les Pyrénées commingeoises. In : *Villages pyrénéens. Morphogenèse d'un habitat de montagne*, M. BERTHE et B. CURSENTE édit., Édit. Université de Toulouse - Le Mirail, p. 27-44.
- ANTOINE J.M., DESAILLY B. et PELTIER A. (2009) - Sources historiques et problématiques de recherche en géographie des risques naturels. *Géocarrefour*, vol. 84, n° 4, en ligne : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/7519> (consulté le 21 novembre 2018).
- ARGOUNES F. (2007) - Une géopolitique du patrimoine mondial ? Quelques enjeux au sein de l'UNESCO autour du matériel et de l'immatériel. In : *Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel*, M.B. FOUCADE édit., Édit. Presses Universitaire de Laval, p. 3-20.
- BAGGIO S. et ROUQUETTE M. (2006) - La représentation sociale de l'inondation : influence croisée de la proximité au risque et de l'importance de l'enjeu. *Bulletin de Psychologie*, n° 481, n° 1, p. 103-117.
- BARRUE-PASTOR M. et BARRUE M. (1998) - Mémoire des catastrophes, gestion des risques et architecture paysanne en montagne. L'exemple des vallées du Haut-Lavedan dans les Pyrénées centrales françaises. *Revue de Géographie Alpine*, vol. 86, n° 2, p. 25-36.
- BARTHES R. (1957) - *Mythologies*. Édit. Le Seuil, Paris, 256 p.
- BLESIIUS J.C. (2013) - Discours sur la culture du risque, entre approches négative et positive. Vers une éducation aux risques ? *Géographie et cultures*, vol. 88, en ligne : <http://gc.revues.org/3141> (consulté le 27 septembre 2016).
- BONERANDI E. (2005) - Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? *Géocarrefour*, vol. 80, n° 2, en ligne : <http://geocarrefour.revues.org/991> (consulté le 22 avril 2015).
- BONNET F., sous la direction de (2016) - *Atout risques. Des territoires exposés se réinventent*. Édit. Parenthèses, collection "Territoires en projet", 174 p.
- BOUDOU M. (2015) - *Approche multidisciplinaire pour la caractérisation d'évènements remarquables : enseignements tirés de neuf inondations en France (1910-2010)*. Thèse de l'Université Paul Valéry - Montpellier 3, tome 1 (manuscrit), 462 p.

-
- BOUISSET C. et DEGREMONT I. (2013) - Patrimonialiser la nature : le regard des sciences humaines. *VertigO*, hors-série n° 16, en ligne : <http://journals.openedition.org/vertigo/13542> (consulté le 13 janvier 2019).
- BRAVARD J.P. (2000) - Les extrêmes hydrologiques : handicaps réductibles ou composantes patrimoniales à sauvegarder ? In : *Les régions françaises face aux extrêmes hydrologiques, gestion des excès et de la pénurie*, J.P. BRAVARD édit., Édit. SEDES, Paris, p. 5-15.
- BRETESCHÉ S. et GHERARDI A. (2018) - Pour une approche culturaliste du risque environnemental. *Développement durable et territoires*, vol. 9, n° 3, en ligne : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/12624> (consulté le 13 novembre 2018).
- CANOVA N. et LANDEL P.A. (2017) - La culture territoriale en question. L'hypothèse de l'engagement citoyen dans la structuration du lien espace, patrimoine, société. In : *Habiter la patrimonialisation : être citoyen ?*, N. CANOVA, I.I. CANOVA et V. ZAMANT édit., Édit. Réseau Lieu, en ligne : <https://www.reseau-lieu.archi.fr/La-culture-territoriale-en-question>.
- CHALVET M. et CLAEYS C. (2011) - Marseille, une ville méditerranéenne entre pénurie et inondation. *VertigO*, hors-série 10, en ligne : <http://vertigo.revues.org/12083> (consulté le 10 novembre 2015).
- CHASTEL A. (1986) - La notion de patrimoine. In : *Les Lieux de mémoire*, tome 2 : "La Nation", P. NORA édit., Édit. Gallimard, Paris, 662 p.
- CHESNEAU E., CLÉMENT A. et LIEGHIO É. (2014) - Cartographie interactive historique pour informer sur les risques : application avec le DICRIM de la Ville de Saint-Étienne. *Développement durable et territoires*, vol. 5, n° 3, en ligne : <http://developpementdurable.revues.org/10597> (consulté le 05 janvier 2015).
- CHIONNE D. (2019) - Contributions géographiques à la définition d'une culture du risque en milieu littoral : le cas des résidents de l'île d'Oléron. *Noroi*, vol. 250, n° 1, p. 27-48.
- CHOAY F. (1999) - *L'Allégorie du patrimoine*. Édit. Le Seuil, Paris, 272 p.
- CHOUQUER G. (2008) - *Traité d'archéogéographie, la crise des récits géohistoriques*. Édit. Errance, Paris, 199 p.
- CREHAM (2011) - *Étude pilote territoriale sur les paysages de Garonne marmandaise*. Édit. Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG), Toulouse, 171 p.
- DASSIE V. (2007) - L'incessante repatrimonialisation des arbres de Versailles : matérialiser l'immatériel. In : *Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel*, M.B. FOUCADE édit., Édit. Presses Universitaire de Laval, p. 311-329
- DAVID F. (2018) - La mémoire des crues, un patrimoine ? L'inondation du 8 juillet 1977 à Auch. In : *Quand les eaux montent. Mise en patrimoine des crues et des inondations*, A. METZGER et J. LINTON édit., Édit. L'Harmattan, collection "Géographie et cultures", Paris, p. 21-36.
- DOUGLAS M. et WILDAVSKY A. (1982) - *Risk and culture*. Édit. University of California Press, Berkeley (USA), 224 p.
- DOURNEL S. (2016) - La vulnérabilité d'un territoire, un héritage complexe à révéler : démonstration à travers l'étude géohistorique du risque d'inondation en Val d'Orléans (France). *VertigO*, vol. 16, n° 3, en ligne : <http://vertigo.revues.org/18040> (consulté le 27 janvier 2017).

- DURAND S. (2011) - Quand la ville communique sur son fleuve, entre patrimoine et maîtrise : quelles transmissions ? *VertigO*, hors-série 10, en ligne : <http://journals.openedition.org/vertigo/11403> (consulté le 30 avril 2019).
- DURAND S. (2014) - *Vivre avec la possibilité d'une inondation ? Ethnographie de l'habité en milieu exposé... et prisé*. Thèse de l'Université Aix Marseille, 410 p. + annexes (LVII p.).
- DUVAT V. et MAGNAN A. (2014) - *Des catastrophes... "naturelles" ?* Édit. Le Pommier, Paris, 311 p.
- FABRE D. (2000) - *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*. Édit. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 200 p.
- FAGNONI É., sous la direction de (2013) - La dialectique patrimoine/modernité, support de la ressource territoriale. In : *La ressource territoriale entre patrimoine et création*, É. FAGNONI édit., Bulletin de l'Association de Géographes Français, vol. 90, n° 2, en ligne : <https://journals.openedition.org/bagf/2267>.
- FAVIER R., et GRANET-ABISSET A.M. (2000) - *Histoire et mémoire des risques naturels*. Édit. Maison des Sciences de l'Homme - Alpes, Grenoble, 282 p.
- GAJAC C. (1985) - *Dame Garonne : essai sur l'identité des couthurains*. Mémoire de Maîtrise, Université de Toulouse - Le Mirail, 143 p.
- GIACONA F., ECKERT N. et MARTIN B. (2017) - A 240-year history of avalanche risk in the Vosges Mountains based on non-conventional (re)sources. *Natural Hazards and Earth System Sciences*, vol. 17, p. 887-904.
- GIRAUD-LABALTE C., MORICE J.R. et VIOLIER P. (2009) - *Le patrimoine est-il fréquentable ?* Édit. Presses de l'université d'Angers, 360 p.
- GRUET B. (2003) - La notion de risque dans les sociétés anciennes : le cas de la Campanie. In : *The Mediterranean world environment and history*, actes de colloque (Paris, 2002), É. FOUACHE édit., Édit. Elsevier, Paris, p. 295-303.
- GRUET B. (2005) - Si loin si proche : le Vésuve et ses environs. *Méditerranée*, n° 105, p. 53-63.
- GRUET B. (2016) - Holy Blood, sacred city: Naples and San Gennaro, a multiseular story? In : *Orte der imagination – Raum der affekts. Die mediale formierung des sakralen*. E. KOCH et H. SCHLIE édit., Édit. Wilhelm Fink, Paderborn (Allemagne), p. 357-370.
- GRUET B. (2018) - San Gennaro e la fabbrica della Napoli moderna. In : *La Città, il viaggio, il turismo. Percezione, produzione e trasformazione*, G. BELLÌ, F. CAPANO et M.I. PASCARIELLO édit., actes de colloque (AISU, Naples, Italie, 2017), Édit. Centro Interdipartimentale di Ricerca sull'Iconografia della Città Europea, Naples (Italie), p. 2481-2488.
- GRUET B. (sous presse) - El archivo del Milagro : Nápoles y sus desastres en la época moderna. In : *Historiar las catastrofes*. Édit. UNAM, Mexico (Mexique).
- HALBWACHS M. (1997) - *La mémoire collective*. Édit. Albin Michel, édition critique établie par G. NAMER, Paris, 297 p.
- HARTOG F. (2015) - *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*. Édit. Le Seuil, Paris, 272 p.
- HEINICH N. (2009) - *La fabrique du patrimoine*. Édit. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 286 p.

- HÉRITIER S. (2013) - Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps. *Annales de Géographie*, vol. 689, n° 1, p. 3-23.
- HERTZ E. et CHAPPAZ-WIRTHNER S. (2012) - Introduction : le "patrimoine" a-t-il fait son temps ?, 24 juillet 2012. *Ethnographiques.org*, vol. 24 : "Ethnographies des pratiques patrimoniales : temporalités, territoires, communautés", en ligne : <https://www.ethnographiques.org/2012/Hertz-Chappaz-Wirthner>.
- JUDY H.P. (2010) - *Le désir de catastrophe*. Édit. Circé, Belval, 190 p.
- KANT E. (1790) - *Kritik der Urteilkraft*. Édition de 2015, traduction d'Alain RENAUT, Édit. Flammarion, Paris, 544 p.
- LABEUR C. (2011) - *Des catastrophes et des hommes : portrait d'une sociabilité événementielle. Le quotidien des inondations dans la basse vallée du Rhône entre 1755 et 2003*. Thèse de l'université d'Aix Marseille, 671 p. (302 p. + annexes + informations détaillées).
- LAFAYE de MICHEAUX F., MUKHERJEE J. et KULL C.A. (2018) - When hydrosociability encounters sediments : transformed lives and livelihoods in the lower basin of the Ganges River. *Environment and Planning E : Nature and Space*, vol. 1, n° 4, p. 641-663.
- LAHIRI-DUTT K. (2014) - Beyond the water-land binary in geography : water/lands of Bengal re-visioning hybridity. *ACME : An International Journal of Critical Geography*, vol. 13, n° 3, p. 505-529.
- LANGUMIER J. (2008) - Genèse du risque et mémoire de la catastrophe : une approche ethnographique des inondations dans les Basses Plaines de l'Aude. *Pour mémoire*, vol. 4, p. 8-25.
- LAZZAROTTI O. (2011) - *Patrimoine et tourisme. Histoires, lieux, acteurs, enjeux*. Édit. Belin, collection " BelinSup Tourisme ", 302 p.
- LAZZAROTTI O. (2013) - Patrimoine. In : *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, J. LÉVY et M. LUSSAULT, Édit. Belin, Paris, p. 692-693.
- LEBLANC A. (2010) - La conservation des ruines traumatiques, un marqueur ambigu de l'histoire urbaine. *L'Espace Géographique*, vol. 39, n° 3, p. 253-266.
- MARTIN B., HOLLEVILLE N., FURST B., GIACONA F., GLASER R., HIMMELSBACH I. et SCHÖNBEIN I. (2015) - La géohistoire des inondations au service de l'évaluation critique du zonage du Plan de Prévention des Risques d'Inondation : l'exemple de Thann (Haut-Rhin, France). *Belgeo*, en ligne : <https://journals.openedition.org/belgeo/15926> (consulté le 15 septembre 2015).
- MARTIN B., GLASER G., EDELBLUTTE C., FURST B., GIACONA F., HIMMELSBACH I., HOLLEVILLE N., SCHÖNBEIN J., VITOUX M.C. et WASSMER P. (2018) - La valeur patrimoniale des inondations : un enjeu pour la culture du risque dans le fossé rhénan. In : *Quand les eaux montent. Mise en patrimoine des crues et des inondations*, A. METZGER et J. LINTON édit., Édit. L'Harmattan, collection "Géographie et cultures", Paris, p. 117-142.
- MESCHINET de RICHEMOND N. (2016) - Modernité, anachronisme et ambivalence des risques et catastrophes naturelles à travers l'approche géohistorique. *Vertigo*, vol. 16, n° 3, en ligne : <http://vertigo.revues.org/18034> (consulté le 01 février 2017).
- MESCHINET de RICHEMOND N. (2018) - Patrimoine, héritages modernes et dimension créatrice des inondations. In : *Quand les eaux montent. Mise en patrimoine des crues et des*

- inondations*, A. METZGER et J. LINTON édit., Édit. L'Harmattan, collection "Géographie et cultures", Paris, p. 191-203.
- METZGER P. et D'ERCOLE R. (2011) - Les risques en milieu urbain : éléments de réflexion. *EchoGéo*, vol. 18, en ligne : <http://journals.openedition.org/echogeo/12640> (consulté le 1^{er} mai 2019).
- METZGER A. et LINTON J., sous la direction de (2018) - *Quand les eaux montent. Mise en patrimoine des crues et des inondations*. Édit. L'Harmattan, collection "Géographie et cultures", Paris, 203 p.
- METZGER A., DAVID F., VALETTE P., RODE S., MARTIN B., DESARTHE J. et LINTON J. (2018) - Entretenir la mémoire des inondations via les repères de crue ? *Développement durable et territoires*, vol. 9, n° 3, en ligne : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/12937> (consulté le 01 mai 2019).
- MCEWEN L.J., KRAUSE F., JONES O. et GARDE HANSEN J. (2012) - Sustainable flood memories, informal knowledge and the development of community resilience to future flood risk. In : *Flood recovery, innovation and response III*, D. PROVERBS, S. MAMBRETTI, C.A. BREBBIA et D. de VRACHIEN édit, Édit. WIT Press, Dubrovnik (Croatie), p. 253-264.
- MCEWEN L.J., GARDE HANSEN J., ROBERTSAN I. et HOLMES A. (2018) - Explorer la nature changeante des archives d'inondations. In : *Quand les eaux montent. Mise en patrimoine des crues et des inondations*, A. METZGER et J. LINTON édit., Édit. L'Harmattan, collection "Géographie et cultures", Paris, p. 53-73.
- MICOUD A. (2004) - Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises. *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, p. 13-22.
- MOREAU Y. (2017) - *Vivre avec les catastrophes*. Édit. Presses Universitaires de France, Paris, 390 p.
- MOREL J.F. (2016) - L'école du risque, école de la complexité et du dialogue. In : *Atout risques. Des territoires exposés se réinventent*, F. BONNET édit, Édit. Parenthèses, collection "Territoires en projet", p. 123-125.
- NAZZARO A. (2000) - *Il Vesuvio. Storia eruttiva e teoria vulcanologica*. Édit. Liguori, Naples (Italie), 368 p.
- NORA P. (1997) - *Les lieux de mémoire*. Tome 1 : "La République". Édit. Gallimard, Paris, 1 664 p.
- NOVEMBER V. (2005) - Géographie humaine et territorialité des risques climatiques. In : *Les risques climatiques*, D. LAMARRE édit., Édit. Belin, Paris, p. 101-113.
- OMAR ALI B. (2018) - *Risques naturels et développement dans la région de l'IGAD*. Thèse de l'Université Montpellier 3 - Paul Valéry, 532 p.
- POURSOULIS G., DALONGEVILLE R. et HELLY B. (2000) - Destruction des édifices minoens et sismicité récurrente en Crète (Grèce). *Géomorphologie*, n° 4, p. 253-265.
- REGHEZZA-ZITT M. (2015) - Territorialiser ou ne pas territorialiser le risque et l'incertitude. La gestion territorialisée à l'épreuve du risque d'inondation en Île-de-France. *L'Espace Politique*, vol. 26, en ligne : <https://journals.openedition.org/espacepolitique/5463> (consulté le 15 février 2016).
- REYT P. (2000) - Les dragons de la crue. *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 44, n° 122, p. 127-145.

- RIBAS PALOM A. (2008) - Les inondations historiques dans le bassin du Ter (Catalogne). Histoire, patrimoine et développement territorial. *Sud-Ouest Européen*, vol. 25, p. 65-75.
- RICHARD-FERROUDJI A., DUPONT N., DURAND S. et GRELOT F. (2014) - Une politique du "vivre avec" un fleuve et ses débordements. *VertigO*, vol. 14, n° 2, en ligne : <http://journals.openedition.org/vertigo/15057> (consulté le 30 avril 2019).
- RICCIARDI G.P. (2012) - *Diario del Monte Vesuvio. Venti secoli di immagini e cronache di un vulcano nella città*. Édit. Edizione Scientifiche e Artistiche (ESA) - Istituto Nazionale di Geofisica e Vulcanologia (INGV), Torre del Greco, (Italie) 3 tomes, 896 p.
- RIEGL A. (1903) - *Le culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*. Réédité en 1984, Édit. Le Seuil, collection "Espaces", Paris, 168 p.
- RODE S. (2009) - *Au risque du fleuve. La territorialisation de la politique de prévention du risque d'inondation en Loire moyenne*. Thèse de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 481 p. (440 p. + annexes).
- ROBERTSON I., sous la direction de (2012) - *Heritage From Below*. Édit. Ashgate, Franham (Grande-Bretagne), 258 p.
- SCHOENEICH P. et BUSSET-HENCHOZ M.C (1998) - *Les Ormonans et les Leysenouds face aux risques naturels. Représentation des risques naturels et stratégies d'occupation du territoire dans la Vallée des Ormonts (Préalpes vaudoises)*. Rapport final du PNR 31 "Changements climatiques et catastrophes naturelles", Édit. v/d/f, Zürich (Suisse), 230 p.
- SELLIER D. et PORTAL C. (2018) - Modalités de l'appropriation patrimoniale des reliefs. *Physio-Géo*, vol. 12, p. 105-124, en ligne : <http://journals.openedition.org/physio-geo/6233> (consulté le 1^{er} octobre 2018).
- SAÏD CHIRÉ A. (2001) - *Le nomade et la ville en Afrique : stratégie d'insertion urbaine et production d'espace dans la ville de Djibouti*. Thèse de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 268 p.
- SOLOMON-GODEAU A. (2014) - Photographier la catastrophe. *Terrain*, vol. 54, en ligne : <http://journals.openedition.org/terrain/13962> (consulté le 20 mars 2019).
- TABEAUD M. et METZGER A. (2017) - Alexandre Hogue : peintre du "dust bowl". *Physio-Géo*, vol. 11, p. 93-106, en ligne : <http://journals.openedition.org/physio-geo/5291> (consulté le 6 janvier 2019).
- TADIÉ J.Y. et TADIÉ M. (1999) - *Le sens de la mémoire*. Édit. Gallimard, Paris, 368 p.
- THOMI L. (2010) - *Rôle des paramètres sociopolitiques et des connaissances dans la gestion des risques hydrologiques*. Thèse de l'Université de Lausanne, Suisse, 536 p.
- TRATNJEK B. (2010) - Les paysages urbains en guerre : géosymboles, territorialités et représentations. In : *Lenguajes y visiones del paisaje y del territorio*, N. ORTEGA CANTERO, J. GARCIA ÁLVAREZ et M. MOLLÁ RUIZ-GÓMEZ édit., Édit. Université Autonome de Madrid, Espagne, p. 187-197.
- TUFANO A. (2016) - Les paysages volcaniques vésuviens : un laboratoire des notions de risque, vulnérabilité, résilience. *VertigO*, vol. 16, n° 3, en ligne : <http://vertigo.revues.org/18204> (consulté le 27 janvier 2017).
- UNESCO (2010) - *Gérer les risques de catastrophe pour le patrimoine mondial*. Édit. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, collection "Manuels de référence sur le patrimoine mondial", Paris, 72 p.

VALETTE P. (2011) - Changements environnementaux et adaptation des sociétés dans la moyenne vallée de la Garonne (18^e siècle à aujourd'hui). *Sud-Ouest Européen*, vol. 32, p. 35-52.

VALETTE P. et CAROZZA J.M., sous la direction de (2019) - *Géohistoire de l'environnement et des paysages*. Édit. CNRS éditions, Paris, 442 p.

VESCHAMBRE V. (2008) - *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Édit. Presses Universitaires de Rennes, 315 p.

ZOLA É. (1885) - *L'inondation*. Édition de 2015, Édit. Flammarion, Paris, 96 p.